

Présents : 33 personnes

- 23 sur 48 membres du Conseil Citoyen
- Elus et partenaires associés : 10 personnes

Excusés : 16 personnes      Absents : 9 personnes

### DEROULEMENT DE LA SEANCE

- Validation du compte rendu de la réunion précédente. -> validé sans modification.
- Informations et retours sur les actualités du contrat de ville depuis la dernière séance.
- Point sur « les actions de communication ».
- Débriefing et étude d'une situation théâtrale jouée en juin 2015 : « la vitre cassée ».
- Autres points divers et dates à venir.

### INFORMATIONS ET RETOUR SUR LES ACTUALITES DU CONTRAT DE VILLE

- **Visite de l'EPARECA** (Établissement Public national d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux) du 8 septembre 2015 sur laquelle 2 membres de l'association des commerçants du quartier ont été rencontrés.

#### Objectifs de l'Epareca :

- Maintenir un service de proximité pour les habitants des quartiers fragiles ;
- Mener à bien le projet commercial, sa programmation, sa réalisation, son exploitation et garantir sa réussite dans la durée ;
- Remettre les espaces commerciaux sur le marché de l'investissement et de la gestion privés.

L'Epareca propose de réaliser une étude commerciale et une expertise juridique et foncière sur la restructuration des espaces commerciaux du quartier.

L'intervention de l'Epareca sur le quartier sera validée par leur conseil d'administration qui aura lieu le mardi 29 septembre. (*Intervention validée depuis*)

- **Thématique « accès au sport »** : 2 personnes sont désormais missionnées sur le quartier pour développer les activités physiques répondant aux attentes des habitants. Les membres du Conseil Citoyen seront informés au fur et à mesure de l'avancement des projets. Un sondage est en cours, les premiers retours seront présentés aux membres, selon leur souhait.
- **Thématique « rénovation urbaine »** : le prochain comité de pilotage aura lieu le vendredi 16 octobre. Prévoir un groupe de travail pour préparer la réunion, les membres du Conseil Citoyen peuvent soumettre leurs questions aux 4 membres référents qui participeront au comité de pilotage.  
Le programme de rénovation urbaine concerne tout l'aménagement du quartier (façades des immeubles, voirie, espaces publics...).

- **Projet Garros Paradize** : Les répétitions du spectacle « Le Cabaret perdu » pour Circa ont démarré sous le chapiteau au parc de la Boubée. Ne pas hésiter à y passer, les curieux y sont les bienvenus. 6 habitants du quartier y sont salariés. Les représentations se dérouleront le samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 octobre à 20h sous le chapiteau du Garros.  
 Pour ces 3 représentations (repas + spectacle), des places sont réservées pour les habitants du quartier à un tarif préférentiel de 3 €. Renseignements et inscriptions auprès des partenaires du quartier : Centre Social, Salle polyvalente, antenne sociale de l'UTAS, ou directement de CIRCA.  
 Un questionnaire est également proposé aux habitants sur l'évaluation du projet culturel participatif « résidence des artistes de Gilles CAILLEAU ».  
 Circa organisera courant novembre 2015, un bilan festif où les membres du Conseil Citoyen seront invités.

#### POINT SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION

- **Présentation du directeur de la communication de la Mairie d'Auch et du Grand Auch**  
 Suite à la demande des membres du Conseil Citoyen de mettre en ligne sur le site internet du Grand Auch, les comptes rendus, les informations sur le Contrat de Ville... le directeur de la communication les informe :
  - o Les comptes rendus (comme demandé et validé par les membres lors de la précédente séance) seront disponibles sur le site du Grand Auch très rapidement.
  - o Actuellement le site internet du Grand Auch est en « reconstruction » pour être plus facile d'accès notamment. Il y est prévu un espace « Contrat de Ville ». Il est possible de constituer un groupe de travail pour définir « qu'est-ce qu'on souhaite communiquer et pourquoi ? » avec l'aide du directeur si besoin. Les volontaires peuvent se manifester pour constituer un groupe de travail.
- **Ce qu'on retient des échanges**
  - o La création d'une adresse mail à l'usage des membres est possible et aisée (par exemple : « conseilcitoyenauch@gmail.com »), mais des questions sur son utilisation demeurent sans réponse :
    - ✓ Comment on s'en sert ? Pour quels usages ?
    - ✓ Qui relève le courrier ?
    - ✓ Qui et comment le trier ?
    - ✓ Qui répond aux demandes ? ...
  - o L'idée de la création d'un espace de forum pour communiquer entre les membres est proposée. Cela semble être une idée intéressante à étudier, à condition que l'accès reste restreint aux membres, car sinon, cela risque d'être compliqué à gérer (qui et comment modérer les propos déposés ?...).
  - o 1 membre propose de concevoir un site qui pourrait s'intituler « le Conseil Citoyen est chez vous » avec tous les comptes rendus, les commissions... accessible aux membres ; une sorte de bibliothèque virtuelle, consultable selon les nécessités.

→ Tous ces échanges ne pouvant être travaillés sur les temps de séance plénière, un groupe de travail devra se constituer pour avancer sur le sujet.

## ETUDE DE LA SITUATION THEATRALE : « LA VITRE CASSEE »

A partir des propositions formulées lors du Conseil Citoyen de juin 2015 sur la 1<sup>ère</sup> situation théâtralisée de « la vitre cassée », par petit groupe, les participants sont invités à poursuivre l'exploration et répondre à la question suivante :

« Quel serait le rôle du Conseil Citoyen dans les propositions évoquées ? »

Après le retour de chaque groupe à l'ensemble des participants :

- Il est convenu que les membres sont tenus de différencier leur engagement individuel de citoyen « acteur de la vie du quartier » et leur rôle au sein d'une instance collective.
- Il en ressort que le Conseil Citoyen :
  - o aurait un rôle d'alerte, sur les situations vécues ou difficultés récurrentes rencontrées par les habitants auprès des institutions, associations, partenaires... ;
  - o pourrait questionner-« saisir » les institutions et partenaires sur des points liés aux actions développées sur le Grand Garros ;
  - o pourrait sensibiliser les habitants à la nécessité de créer de la solidarité par exemple entre voisins ;
  - o serait sensible à améliorer la prévention auprès des jeunes, des familles.
- En revanche, le Conseil Citoyen n'aurait pas à proposer d'actions concrètes qui pourraient être l'œuvre d'une initiative collective d'habitants.



Les membres du Conseil Citoyen ne sont pas les représentants des habitants du quartier du Grand Garros, car ils ne sont pas élus.

## AUTRES POINTS DIVERS

### - Groupes de travail thématique

Certains sujets reviennent de façon récurrente, et ne pouvant être traités sur les temps de séances plénières, il faut envisager de constituer des groupes de travail « thématique » pour avancer dans le travail. Ces groupes peuvent fonctionner de façon différente selon les objectifs visés.

Exemple de sujets récurrents ou pour lesquels les membres manifestent un intérêt :

- o Règles de fonctionnement - rédaction d'un règlement intérieur : qui pose les conditions d'intégration de nouveaux membres, de libération de places pour des membres qui ne participent pas autres temps d'échanges...
- o Communication - Information
- o La rénovation urbaine
- o Développement économique
- o Sport
- o Prévention jeunesse ...

Les membres du Conseil Citoyen semblent prêts à travailler sur des thématiques spécifiques et avancer sur les actions. Il s'agit de préciser les modalités de travail : définir les thèmes, les périodes de travail, former les groupes.

- **Comité stratégique du 13 novembre et anniversaire du Conseil Citoyen** : Le premier temps de réunion rassemble l'ensemble des partenaires porteurs d'actions et permet d'effectuer un point sur les activités du Contrat de Ville. A partir de 16h30 et à l'occasion des 1 an du

Conseil Citoyen, tous les membres du Conseil Citoyen sont invités à rencontrer les partenaires du comité stratégique... Les membres devront se mettre d'accord sur le contenu de ce temps. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil citoyen.

#### DATES A VENIR

- **Comité de pilotage NPNRU** (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) : vendredi 16 octobre 2015 : 10h-12h (salle du Mouzon) : participation de 4 membres du Conseil Citoyen.
- **Comité stratégique « Contrat de Ville »** : Vendredi 13 novembre 2015 : 14h-16h (salle du Mouzon). Ce comité se réunit 1 à 2 fois par an. 4 membres peuvent participer également.
- **Journée de l'écologie populaire et de la transition citoyenne** : Samedi 26 septembre 2015 au parc de la Bouée. A 14h30 à la salle Montaigne, présentation d'un film sur la participation des habitants dans le projet de rénovation urbaine du quartier du Hédas à Pau.
- **Restitution des « marches exploratoires des femmes »** : Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015 - Centre Social rue Montaigne : 14h-16h.
- **Prochaine séance plénière du Conseil Citoyen** : maintenue au vendredi 30 octobre 2015 : salle Montaigne : 17h30-19h30.

Fin de la séance : 19h40.